

# REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES

## DU TITRE PROFESSIONNEL

Ferronnier

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	1/44



## SOMMAIRE

### Pages

Présentation de l'évolution du titre professionnel .....	5
Contexte de l'examen du titre professionnel.....	5
Liste des activités.....	6
Vue synoptique de l'emploi-type .....	8
Fiche emploi type.....	9
Fiches activités types de l'emploi .....	13
Fiches compétences professionnelles de l'emploi.....	17
Fiche compétences transversales de l'emploi .....	39
Glossaire du REAC.....	41

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	3/44



# Introduction

## Présentation de l'évolution du titre professionnel

Le titre professionnel de niveau 3 « Ferronnier » était constitué de deux activités types et de sept compétences dans sa version précédente. La présente version comporte le même nombre d'activités quelque peu remaniées pour répondre au développement des marchés, du besoin de recrutement des entreprises et des évolutions réglementaires.

Le titre professionnel de « Ferronnier » permet de répondre aux exigences du secteur en termes d'employabilité.

## Contexte de l'examen du titre professionnel

Les résultats des entretiens menés avec des professionnels exerçant l'emploi, et des enquêtes quantitatives menées auprès d'entreprises représentatives de la filière métal en 2022-2023 ont conduit à la reconfiguration du titre professionnel. En amont de la démarche d'enquête, l'analyse de l'évolution du contenu de l'emploi de ferronnier a été effectuée à partir de sources documentaires, des offres d'emploi, de statistiques emploi-formation et du retour d'expérience d'un panel de titulaires du titre professionnel exerçant aujourd'hui dans l'emploi.

Les enquêtes ont permis de constater qu'il existe bien deux niveaux d'emploi distincts : ferronnier et ferronnier d'art.

- Le ferronnier réalise ses ouvrages à partir de plans précis, par rapport à des modèles existants ;
- Le ferronnier d'art crée ses propres ouvrages, ou rénove les ouvrages anciens, en s'inspirant et en respectant les styles antérieurs. Il produit des panneaux débillardés de ferronnerie de style et travaille d'autres matériaux que l'acier : laiton, aluminium forgé, etc.

Les évolutions réglementaires, technologiques et organisationnelles impactent fortement le contour de l'emploi.

- Le Ferronnier fabrique tous les éléments métalliques forgés. Des compétences partagées avec l'emploi du métallier sont nécessaires pour mettre en œuvre le cœur du métier de ferronnier.

Ces compétences appartiennent à l'activité « Réaliser des ouvrages métalliques plans », qui est également la première activité du titre de « Métallier ».

Ainsi le présent référentiel comporte deux activités types :

- Réaliser des ouvrages métalliques plans
- Réaliser des ouvrages de ferronnerie

- Pour répondre efficacement aux nouvelles contraintes réglementaires et aux évolutions des modes de vie : recherche de performance énergétique, accessibilité, sérénité, confort, le ferronnier intègre des précisions techniques et réglementaires portant sur les normes concernant les garde-corps, les fenêtres et portes extérieures ainsi que les recommandations de mise en œuvre dans les savoirs et savoir-faire de ce millésime.

- Pour répondre à la demande des entreprises, le ferronnier intègre la préparation de l'exécution des travaux avant de réaliser la fabrication, la pose et l'installation de ses ouvrages.

- L'économie circulaire et la RE 2020 impliquent des savoirs et savoir-faire sur le réemploi, le tri de déchets, la dépose et le recyclage des ouvrages de métallerie. Les entreprises doivent limiter la production de déchets et répondre aux grands enjeux de la construction de demain en proposant des bâtiments techniques, en matériaux réutilisables, réduisant au maximum leur empreinte carbone.

- L'évolution de la demande de marchés et la diversification des activités, la dépose et pose sur chantier d'un ouvrage de ferronnerie est une compétence intégrée à ce titre.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	5/44

## Liste des activités

### Ancien TP : Ferronnier

Activités :

- Réaliser des ouvrages de métallerie-ferronnerie
- Façonner des ouvrages de style en ferronnerie.

### Nouveau TP : Ferronnier

Activités :

- Réaliser des ouvrages métalliques plans.
- Réaliser des ouvrages de ferronnerie.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	6/44



## Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Réaliser des ouvrages métalliques plans.	1	Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages métalliques plans.
		2	Débiter, usiner et former des profilés et des tôles.
		3	Réaliser des assemblages soudés.
		4	Réaliser des assemblages boulonnés vissés ou rivetés.
		5	Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage métallique.
2	Réaliser des ouvrages de ferronnerie.	6	Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages de ferronnerie.
		7	Fabriquer des éléments d'ouvrages de ferronnerie.
		8	Réaliser des assemblages de ferronnerie.
		9	Rénover un ouvrage de ferronnerie.
		10	Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage de ferronnerie.
		11	Déposer ou poser un ouvrage de ferronnerie.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	8/44



## FICHE EMPLOI TYPE

### Ferronnier

#### Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Le ferronnier réalise des ouvrages métalliques forgés à destination du bâtiment. Ces ouvrages sont assemblés par soudage ou par liaisons mécaniques (vis, rivet, etc.).

Les productions sont principalement :

- des ouvrages assurant la protection des biens et des personnes : garde-corps, rampe, grille, clôture;
- des ouvrages de menuiserie métallique : portes, portails, fenêtres et autres fermetures ;
- des ouvrages et objets décoratifs : panneaux de volutes, mobilier, pieds de lampe et de tables ;
- des pièces comme des loquets, des gonds ;
- des outils tels que les burins et pointerolles.

A partir du dossier technique et de consignes écrites ou orales du chef d'atelier, le ferronnier réalise dans un premier temps des ouvrages métalliques plans : il commence par préparer une procédure de fabrication, identifie les matériaux et les équipements nécessaires, analyse les plans d'exécution, optimise et établit les fiches de débit. Il trace les repères de coupes et règle la machine, il débite, usine et forme les profilés et tôles, puis contrôle les dimensions et la géométrie des pièces réalisées. Il prépare les surfaces des pièces avant assemblage, Il réalise les premiers assemblages par pointage à l'arc électrique puis effectue l'assemblage final par soudage ou par liaisons mécaniques. Il réalise la finition et la protection de l'ouvrage contre la corrosion en respectant le cahier des charges.

Dans un deuxième temps, le ferronnier réalise des ouvrages de ferronnerie : il analyse les plans ou croquis de l'ouvrage à réaliser, effectue les différents tracés, adapte l'épure de l'ouvrage avec le style de la construction. Il fabrique des éléments de ferronnerie en utilisant des techniques modernes et traditionnelles telles que le forgeage, l'estampage, le repoussage, le martelage, etc. Il assemble les différents éléments qui composent l'ouvrage par soudure ou rivetage en accord avec le style et l'époque de la ferronnerie à réaliser. Il reproduit des éléments de ferronnerie à l'identique en vue de rénover un ouvrage ancien. Il réalise la finition et la protection de l'ouvrage contre la corrosion.

Le ferronnier dépose des éléments abîmés ou un ouvrage de ferronnerie existant, sans endommager les matériaux supports, puis réalise la pose des éléments reconstitués ou un autre ouvrage conformément aux règles de mise en œuvre (NF DTU), et en accord avec l'ouvrage d'origine.

Le ferronnier exerce son emploi dans un atelier et sur chantier pour la pose et l'installation de ses productions, en autonomie ou en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe.

Les horaires sont réguliers, mais le respect des délais et la charge de travail peuvent entraîner des dépassements.

Cet emploi est soumis aux risques liés à l'atmosphère (bruits des machines), à la présence d'électricité, à l'utilisation des outils de coupe et des produits de protection, aux émissions de fumées, à l'emploi du matériel thermique, aux projections d'étincelles de forgeage, à la manutention de charges supérieures à 55 kg et au travail en hauteur.

Le ferronnier s'équipe des équipements de protection individuelle et collective fournis par l'entreprise. Il prend connaissance et applique les prescriptions du document unique, ou document unique d'évaluation des risques (DU ou DUER) de l'entreprise.

**Transition écologique :** Le ferronnier joue un rôle important dans la lutte contre le dérèglement climatique, la protection de la biodiversité et celle de l'environnement. Il s'agit pour celui-ci de mettre en place de nouvelles pratiques et outils : respecter la réglementation sur le traitement des déchets et les réduire, diminuer ses consommations d'électricité et ses coûts d'approvisionnement.

Il exerce son activité en privilégiant, dès qu'il le peut, les matériaux issus d'un démantèlement précis et correct des structures existantes pour permettre le réemploi du métal. Il est amené également à privilégier un approvisionnement local des matériaux utilisés afin de limiter l'impact carbone de son activité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	9/44

## Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Les entreprises de ferronnerie ;
- Les entreprises de ferronnerie d'art ;
- Les entreprises de métallerie.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Ferronnier ;
- Métallier-ferronnier.

### Réglementation d'activités (le cas échéant)

Manipulations de charges lourdes aux postes de travail :  
Articles R. 4541-1 à R. 4541-10 du Code du travail.

Travail en hauteur :  
Article R. 4328-58 du Code du travail.

Intervention sur des opérations liées aux risques électriques :  
Article R. 4544-10 du Code du travail. Un travailleur est habilité dans les limites des attributions qui lui sont confiées. L'habilitation, délivrée par l'employeur, spécifie la nature des opérations qu'il est autorisé à effectuer.

Intervention sur des matériaux ou produits contenant de l'amiante :  
Arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de la formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante.

### Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Le Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) correspondant à l'activité type "Réaliser des ouvrages métalliques plans " est commun avec le titre professionnel Métallier.

## Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Réaliser des ouvrages métalliques plans.  
Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages métalliques plans.  
Débiter, usiner et former des profilés et des tôles.  
Réaliser des assemblages soudés.  
Réaliser des assemblages boulonnés vissés ou rivetés.  
Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage métallique.

2. Réaliser des ouvrages de ferronnerie.  
Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages de ferronnerie.  
Fabriquer des éléments d'ouvrages de ferronnerie.  
Réaliser des assemblages de ferronnerie.  
Rénover un ouvrage de ferronnerie.  
Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage de ferronnerie.  
Déposer ou poser un ouvrage de ferronnerie.

## Compétences transversales de l'emploi

Communiquer  
Travailler et coopérer au sein d'un collectif  
Respecter des règles et des procédures

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	10/44

## Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 3 (Cadre national des certifications 2019)

Convention(s) : Conventions collectives nationales du bâtiment ouvriers - IDCC 1596 et 1597

Code(s) NSF :

254v--Ferronnerie et dinanderie, facture d'instruments à vent

## Fiche(s) Rome de rattachement

B1601 Métallerie d'art

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	11/44



## FICHE ACTIVITE TYPE N° 1

### Réaliser des ouvrages métalliques plans.

#### Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le métallier fabrique des ouvrages métalliques plans destinés à l'aménagement de bâtiment. Ces ouvrages sont assemblés par soudage ou par liaisons mécaniques (vis, rivet, etc.).

Les productions sont principalement des ouvrages assurant la protection des biens et des personnes (grilles, cadres, garde-corps, etc.), ou des ouvrages de menuiserie métallique (portes, portails, fenêtres et autres fermetures).

A partir du dossier technique et de consignes écrites ou orales du chef d'atelier, le métallier prépare la procédure de fabrication, identifie les matériaux et les équipements nécessaires, analyse les plans d'exécution, puis optimise et établit les fiches de débit. Il débite, usine et forme les profilés et tôles, puis contrôle les dimensions et la géométrie des pièces réalisées. Il prépare les surfaces des pièces avant assemblage, Il réalise les premiers assemblages par pointage à l'arc électrique puis effectue l'assemblage final par soudage ou par liaisons mécaniques.

Il réalise la finition et la protection de l'ouvrage contre la corrosion en respectant le cahier des charges.

Cette activité s'exerce dans un atelier, en autonomie ou en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe.

Cette activité est soumise aux risques liés à l'atmosphère (bruits des machines), à l'utilisation des outils de coupe et des produits de protection, à la présence d'électricité, aux émissions de fumées, et à la manutention de charges supérieures à 55 kg.

Le métallier s'équipe des équipements de protection individuelle et collective fournis par l'entreprise. Il prend connaissance et applique les prescriptions du DU ou DUER de l'entreprise.

#### Réglementation d'activités (le cas échéant)

Manipulations de charges lourdes aux postes de travail :  
Articles R. 4541-1 à R. 4541-10 du Code du travail.

Intervention sur des opérations liées aux risques électriques :

Article R. 4544-10 du Code du travail. Un travailleur est habilité dans les limites des attributions qui lui sont confiées. L'habilitation, délivrée par l'employeur, spécifie la nature des opérations qu'il est autorisé à effectuer.

Travail en hauteur :

Article R. 4328-58 du Code du travail.

#### Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages métalliques plans.

Débit, usiner et former des profilés et des tôles.

Réaliser des assemblages soudés.

Réaliser des assemblages boulonnés vissés ou rivetés.

Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage métallique.

#### Compétences transversales de l'activité type

Communiquer

Travailler et coopérer au sein d'un collectif

Respecter des règles et des procédures

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	13/44



## FICHE ACTIVITE TYPE N° 2

### Réaliser des ouvrages de ferronnerie.

#### Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le ferronnier fabrique et pose des ouvrages de ferronnerie tels que des rampes, des éléments de décoration, de fermeture ou d'autres ouvrages destinés à être posés et intégrés dans un bâtiment. Il produit des ouvrages en correspondance soit à des références antérieures soit à des productions contemporaines.

A partir de documents techniques, d'instructions écrites, orales ou d'un cahier des charges, le ferronnier prépare la procédure de fabrication, identifie les matériaux et les équipements nécessaires, analyse les plans ou croquis de l'ouvrage à réaliser, effectue les différents tracés et adapte l'épure de l'ouvrage avec le style de la construction. Il débite les profilés, puis réalise le forgeage et le façonnage des éléments en utilisant l'enclume, le marteau, etc. il assemble les différents éléments qui composent l'ouvrage par soudure ou rivetage en accord avec le style et l'époque de la ferronnerie à réaliser.

Le ferronnier reproduit des éléments de ferronnerie à l'identique en vue de rénover un ouvrage ancien. Il réalise la finition et la protection de l'ouvrage contre la corrosion. Il dépose des éléments abîmés ou un ouvrage de ferronnerie existant, sans endommager les matériaux supports, puis réalise la pose des éléments reconstitués ou d'un autre ouvrage conformément aux règles de mise en œuvre (NF DTU), et en accord avec l'ouvrage d'origine.

Il trie et évacue les produits de la dépose suivant les principes de l'économie circulaire et du réemploi.

Cette activité s'exerce dans un atelier ou sur chantier, en autonomie ou en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Le ferronnier communique et alerte le chef d'équipe s'il constate un risque pour les personnes ou les ouvrages.

Cette activité est soumise aux risques liés à l'atmosphère (bruits des machines), à la présence d'électricité, à l'utilisation des outils de coupe et des produits de protection, aux émissions de fumées, à l'emploi du matériel thermique, aux projections d'étincelles de forgeage, à la manutention de charges supérieures à 55 kg et au travail en hauteur.

Le ferronnier s'équipe des équipements de protection individuelle et collective fournis par l'entreprise. Il prend connaissance et applique les prescriptions du DU ou DUER de l'entreprise.

#### Réglementation d'activités (le cas échéant)

Manipulations de charges lourdes aux postes de travail :  
Articles R. 4541-1 à R. 4541-10 du Code du travail.

Travail en hauteur :  
Article R. 4328-58 du Code du travail.

Intervention sur des opérations liées aux risques électriques :  
Article R. 4544-10 du Code du travail. Un travailleur est habilité dans les limites des attributions qui lui sont confiées. L'habilitation, délivrée par l'employeur, spécifie la nature des opérations qu'il est autorisé à effectuer.

Intervention sur des matériaux ou produits contenant de l'amiante :  
Arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de la formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante.

#### Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages de ferronnerie.  
Fabriquer des éléments d'ouvrages de ferronnerie.  
Réaliser des assemblages de ferronnerie.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	15/44

Rénover un ouvrage de ferronnerie.  
Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage de ferronnerie.  
Déposer ou poser un ouvrage de ferronnerie.

### **Compétences transversales de l'activité type**

Communiquer  
Travailler et coopérer au sein d'un collectif  
Respecter des règles et des procédures

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	16/44



## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 1

### Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages métalliques plans.

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir du dossier de fabrication et des instructions, dresser une liste exhaustive de l'outillage, du matériel, des fournitures et des équipements nécessaires à la fabrication d'ouvrages métalliques, puis effectuer une vérification du matériel et de l'outillage. Exploiter des plans d'exécution en maîtrisant les règles et conventions de représentation du dessin technique pour réaliser des tracés exploitables. Etablir des fiches de débit et optimiser les débits. Définir des procédures simplifiées de fabrication. Renseigner des fiches suiveuses remises par le chef d'atelier.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce dans un atelier, en autonomie ou en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap.

Les risques pour la santé du professionnel sont liés à l'atmosphère (bruits des machines, poussière), à l'utilisation des outils de coupe, et à la manutention de charges supérieures à 55 kg. Le professionnel s'équipe des équipements de protection individuelle et collective fournis par l'entreprise. Il prend connaissance et applique les prescriptions du DU ou DUER de l'entreprise.

#### Critères de performance

La liste des équipements de sécurité et de l'outillage nécessaires pour la fabrication est exhaustive.  
Les conventions de dessin sont respectées (axes, arêtes cachées, concordances des vues).  
Les documents de fabrication sont correctement analysés et exploités.  
Les tracés permettent la réalisation et les mises en forme attendues.  
La fiche de débit est correctement établie.  
La procédure de fabrication est correctement renseignée.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Analyser des données techniques relatives à la fabrication d'un ouvrage métallique.  
Identifier les matériaux et les caractéristiques dimensionnelles d'un ouvrage à réaliser.  
Lire et exploiter un plan de fabrication d'ouvrages métalliques.  
Exploiter une notice technique des machines-outils et des outillages.  
Tracer une épure d'un ouvrage métallique.  
Réaliser des tracés géométriques.  
Renseigner une fiche de débit (désignation, nombre et dimensions des pièces à débiter).  
Définir et respecter les procédures de fabrication d'ouvrages métalliques.  
Vérifier et régler les machines et les outils pour la fabrication des ouvrages métalliques.  
Utiliser des outils de mesure de longueurs et d'angles.  
Optimiser les débits sur des profilés et des tôles.  
Gérer les produits et le stock de chutes.  
Repérer les éléments débités.  
Entretien du poste de travail : nettoyage et remplacement des pièces d'usure.  
Identifier les situations à risques d'accident et d'atteinte à la santé.  
Respecter et appliquer les consignes de sécurité.  
Mettre en place et porter des équipements de protections collectives et individuelles.

Appliquer les modes opératoires prévus par l'entreprise.  
Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	17/44

S'intégrer dans un collectif de travail.

Connaissance des risques physiques liés au port de charges lourdes et aux postures de travail.

Connaissance des équipements et dispositifs collectifs et individuels de prévention et de protection des risques professionnels.

Connaissance de la technologie du bâtiment et des corps d'état en relation avec la métallerie, la menuiserie métallique (acier ou aluminium) et la construction métallique.

Connaissance des différents profilés marchands utilisés.

Connaissance des normes, de la réglementation et NF DTU en vigueur nécessaires dans son activité.

Connaissance des différents tracés géométriques.

Connaissance des documents de fabrication d'ouvrages métalliques.

Connaissance des différents formats de plans utilisables.

Connaissance des conventions du dessin industriel.

Connaissance des machines-outils et des outillages.

Connaissance des outils de mesure de longueurs et d'angles.

Connaissance des principales catégories de handicap.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	18/44

## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 2

### Débiter, usiner et former des profilés et des tôles.

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir de fiches de débits et des documents techniques, optimiser et effectuer les débits des profilés et des tôles conformément aux plans, ébavurer, réaliser l'implantation des perçages suivant les tolérances admises puis calculer les développés et former. Contrôler les dimensions et la géométrie des pièces réalisées à l'aide d'outils de mesure et vérifier la concordance avec les documents de fabrication. Réaliser ces différentes opérations suivant un mode opératoire et en respectant le délai d'exécution.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce dans un atelier, en autonomie ou en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap.

Les risques pour la santé du professionnel sont liés à l'atmosphère (bruits des machines), à l'utilisation des outils de coupe, et à la manutention de charges supérieures à 55 kg. Le professionnel s'équipe des équipements de protection individuelle et collective fournis par l'entreprise. Il prend connaissance et applique les prescriptions du DU ou DUER de l'entreprise.

#### Critères de performance

Les débits des produits métalliques sont ébavurés et conformes aux plans.

Les débits de profilés et tôles sont optimisés.

L'implantation des perçages pour le boulonnage respecte les tolérances.

Le formage est réalisé conformément aux plans.

Le calcul de développé est conforme aux plans.

Un contrôle de la pièce est effectué (géométrique, dimensionnel...).

Le mode opératoire et le délai d'exécution de la production définis par le chef d'équipe sont respectés.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Analyser des données techniques relatives à la fabrication d'un ouvrage métallique.

Identifier les matériaux et les caractéristiques dimensionnelles de l'ouvrage à réaliser.

Lire et exploiter un plan de fabrication d'ouvrages métalliques.

Exploiter une notice technique d'une machine- outil.

Vérifier et régler les machines et les outils pour la fabrication des ouvrages métalliques.

Utiliser des outils de mesure de longueurs et d'angles.

Calculer des développés.

Effectuer des opérations de débit sur des profilés et des tôles en utilisant en sécurité des machines adéquates.

Effectuer des opérations d'usinage sur des profilés et des tôles en utilisant en sécurité des machines adéquates.

Effectuer des opérations de formage (à chaud ou à froid) sur des profilés et des tôles en utilisant en sécurité des machines adéquates.

Utiliser l'inox et l'aluminium.

Déterminer les perçages en fonction du taraudage demandé.

Effectuer les aspects de finition : ébavurage, ponçage.

Etablir une méthode de production.

Identifier les situations à risques d'accident et d'atteinte à la santé.

Respecter et appliquer les consignes de sécurité.

Mettre en place et porter des équipements de protections collectives et individuelles.

Manutentionner en sécurité manuellement.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	19/44

Appliquer les modes opératoires prévus par l'entreprise.  
Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.

S'intégrer dans un collectif de travail.

Connaissance des risques physiques liés au port de charges lourdes et aux postures de travail.  
Connaissance des équipements et dispositifs collectifs et individuels de prévention et de protection des risques professionnels.  
Connaissance de la technologie du bâtiment et des corps d'état en relation avec la métallerie, la menuiserie métallique (acier ou aluminium) et la construction métallique.  
Connaissance de la technologie des machines-outils de débits utilisés.  
Connaissance de la technologie des machines-outils d'usinage.  
Connaissance de la technologie des machines-outils de formage.  
Connaissance des différents profilés marchands utilisés en métallerie.  
Connaissance des matériaux inox et aluminium.  
Connaissance des normes, de la réglementation et NF DTU en vigueur nécessaires.  
Connaissance des documents de fabrication d'ouvrages métalliques.  
Connaissance des machines conventionnelles utilisées en métallerie.  
Connaissance des machines à positionnement numérique utilisées en métallerie.  
Connaissance des principes de débit de profilés et tôles.  
Connaissance des techniques d'ébavurage et ponçage de profilés et de tôles.  
Connaissance des techniques de formage de profilés et de tôles.  
Connaissance des outils de mesure de longueurs et d'angles.  
Connaissance des principales catégories de handicap.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	20/44

## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 3

### Réaliser des assemblages soudés.

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir du dossier de fabrication, d'instructions écrites, orales ou d'un cahier de charges, préparer la géométrie des bords et l'état des surfaces des pièces avant soudage, sélectionner le procédé de soudage, pointer et souder puis corriger les déformations résultantes du soudage selon les cotes et les tolérances des plans pour garantir la tenue de l'assemblage en service.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce dans un atelier, en autonomie ou en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap.

Les risques pour la santé du professionnel sont liés à l'atmosphère (bruits des machines), à la présence d'électricité, aux émissions de fumées, et à la manutention de charges supérieures à 55 kg.

Le professionnel s'équipe des équipements de protection individuelle et collective fournis par l'entreprise. Il prend connaissance et applique les prescriptions du DU ou DUER de l'entreprise.

#### Critères de performance

La préparation des surfaces à assembler est conforme aux plans.

Les assemblages par soudage sont conformes aux plans.

Les cotes et les tolérances sont conformes aux plans.

La correction des déformations résultantes du soudage permet de garantir la tenue de l'assemblage en service.

La qualité des soudures est conforme au cahier des charges.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Analyser des données techniques relatives à la fabrication d'un ouvrage métallique.

Lire et exploiter un plan de fabrication d'ouvrages métalliques.

Identifier les éléments à souder sur un plan.

Préparer les bords des pièces pour des opérations de soudage.

Respecter les dimensions et les tolérances.

Identifier les composantes d'un descriptif de mode opératoire de soudage (DMOS).

Mettre en service un générateur de soudage.

Régler les paramètres de soudage.

Réaliser des soudures bout à bout.

Réaliser des soudures d'angle.

Réaliser des soudures par points.

Réaliser des soudures en monopasse à plat.

Réaliser des soudures en multipasses à plat.

Réaliser un contrôle visuel des soudures.

Contrôler la géométrie et les dimensions de l'ouvrage réalisé.

Redresser les éléments déformés après une opération de soudage.

Utiliser des outils de mesure.

Utiliser l'inox et l'aluminium.

Utiliser des moyens de levage manuel.

Renseigner les documents relatifs aux opérations de soudage pour assurer la traçabilité.

Identifier les situations à risques d'accident et d'atteinte à la santé.

Manutentionner en sécurité manuellement.

Respecter et appliquer les consignes de sécurité et de protection collectives et individuelles.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	21/44

Appliquer les modes opératoires prévus par l'entreprise.  
Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.

S'intégrer dans un collectif de travail.

Connaissance des risques physiques liés au port de charges lourdes et aux postures de travail.  
Connaissance des équipements et dispositifs collectifs et individuels de prévention et de protection des risques professionnels.  
Connaissance de la technologie du bâtiment et des corps d'état en relation avec la métallerie, la menuiserie métallique (acier ou aluminium) et la construction métallique.  
Connaissance de la technologie des machines-outils utilisées en métallerie.  
Connaissance des différents profilés marchands utilisés en métallerie.  
Connaissance des normes, de la réglementation et NF DTU en vigueur nécessaires dans son activité.  
Connaissance des documents de fabrication.  
Connaissance des métaux et alliages et de leur désignation.  
Connaissance des matériaux inox et aluminium.  
Connaissance des symboles de soudures.  
Connaissance des consommables de soudage.  
Connaissance des différents procédés de soudage.  
Connaissance des différents gaz de soudage.  
Connaissance des composantes d'un descriptif de mode opératoire de soudage (DMOS).  
Connaissance des risques associés à la mise en œuvre du soudage.  
Connaissance des défauts de soudure et de leur origine.  
Connaissance des méthodes de redressage des métaux à froid et à chaud.  
Connaissance de la préparation des bords et des joints en vue du soudage.  
Connaissance des outils de mesure.  
Connaissance des principales catégories de handicap.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	22/44

## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 4

### Réaliser des assemblages boulonnés vissés ou rivetés.

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir du dossier de fabrication, d'instructions écrites ou orales, identifier et déterminer les paramètres des assemblages à réaliser et les types de fixations (boulonnage, vissage et rivetage). Utiliser des outillages pour tarauder, percer, aléser puis visser. Réaliser les assemblages suivant les positions, les cotes, les tolérances d'alignement définies sur le plan d'exécution et en respectant les prescriptions (ordre, graissage et couple de serrage). Vérifier la géométrie et les dimensions des éléments assemblés : parallélisme, perpendicularité, équerrage, planéité, jeux et procéder aux ajustements.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce dans un atelier, en autonomie ou en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap.

Les risques pour la santé du professionnel sont liés à l'atmosphère (bruits des machines), à l'utilisation des outils de coupe, et à la manutention de charges supérieures à 55 kg.

Le professionnel s'équipe des équipements de protection individuelle et collective fournis par l'entreprise. Il prend connaissance et applique les prescriptions du DU ou DUER de l'entreprise.

#### Critères de performance

Les assemblages sont conformes aux spécifications du plan d'exécution.

Les assemblages respectent les prescriptions (nombre, diamètre et qualité des boulons, serrage).

Les cotes et les tolérances sont conformes aux plans.

La pièce est contrôlée (géométrie dimensions...).

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Analyser des données techniques relatives à la fabrication d'un ouvrage métallique.

Identifier les matériaux et les caractéristiques dimensionnelles de l'ouvrage à réaliser.

Lire et exploiter un plan de fabrication d'ouvrages métalliques.

Régler et utiliser en sécurité les machines portatives et semi-stationnaires pour réaliser un assemblage.

Utiliser des outils de mesure de longueurs et d'angles.

Utiliser l'inox et l'aluminium.

Exploiter une notice technique.

Utiliser les outillages de fixation (visseuse, boulonneuse par exemple).

Identifier les différents profils utilisés en métallerie.

Identifier les différents types de fixation : boulonnage, vissage et rivetage.

Exploiter une documentation technique normative NF DTU.

Identifier les situations à risques d'accident et d'atteinte à la santé.

Manutentionner un assemblage en sécurité manuellement

Respecter et appliquer les consignes de sécurité.

Mettre en place et porter des équipements de protections collectives et individuelles.

Appliquer des modes opératoires prévus par l'entreprise.

Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.

S'intégrer dans un collectif de travail.

Connaissance des risques physiques liés au port de charges lourdes et aux postures de travail.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	23/44

Connaissance des équipements et dispositifs collectifs et individuels de prévention et de protection des risques professionnels.  
Connaissance de la technologie du bâtiment et des corps d'état en relation avec la métallerie, la menuiserie métallique (acier ou aluminium) et la construction métallique.  
Connaissance de la technologie des machines-outils utilisées en métallerie.  
Connaissance des différents profilés marchands utilisés en métallerie.  
Connaissance des matériaux inox et aluminium.  
Connaissance des normes, de la réglementation et NF DTU en vigueur.  
Connaissance des modes de fixation : boulonnage, vissage et rivetage.  
Connaissance des conventions de représentation (objets, vues, coupes, cartouche par exemple) et de cotation du dessin utilisées en métallerie.  
Connaissance des principales catégories de handicap.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	24/44



## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 5

### Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage métallique.

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de documents techniques, d'instructions écrites, orales ou d'un cahier des charges, préparer les surfaces de l'ouvrage pour la finition : nettoyer, dégraisser, poncer, conformément à l'état de surface exigé, puis réaliser la protection de l'ouvrage contre la corrosion par métallisation, galvanisation ou autre, en respectant le cahier des charges et en utilisant des protections collectives et individuelles.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce dans un atelier, en autonomie ou en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Certaines opérations de finition peuvent être sous-traités. Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap.

Les risques pour la santé du professionnel sont liés à l'atmosphère (bruits des machines), à l'utilisation des produits de protection et à la manutention de charges supérieures à 55 kg.

Le professionnel s'équipe des équipements de protection individuelle et collective fournis par l'entreprise. Il prend connaissance et applique les prescriptions du DU ou DUER de l'entreprise.

#### Critères de performance

La finition de l'ouvrage est conforme à l'état de surface exigé.

La protection appliquée respecte le cahier des charges.

La mise en œuvre des protections collectives et individuelles garantit la sécurité des intervenants.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Analyser des données techniques relatives à la fabrication d'un ouvrage métallique.

Identifier les matériaux et les caractéristiques dimensionnelles de l'ouvrage à réaliser.

Lire et exploiter un plan de fabrication d'ouvrages métalliques.

Exploiter une notice technique des produits de finition.

Exploiter une documentation technique normative NF DTU.

Appliquer les procédures d'application des finitions.

Adapter l'outillage au travail à réaliser.

Utiliser l'inox et l'aluminium.

Nettoyer le matériel de finition.

Identifier les situations à risques d'accident et d'atteinte à la santé.

Manutentionner en sécurité manuellement.

Respecter et appliquer les consignes de sécurité.

Mettre en place et porter des équipements de protections collectives et individuelles.

Appliquer des modes opératoires prévus par l'entreprise.

Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.

S'intégrer dans un collectif de travail.

Connaissance des risques physiques liés au port de charges lourdes et aux postures de travail.

Connaissance des équipements et dispositifs collectifs et individuels de prévention et de protection des risques professionnels.

Connaissance de la technologie du bâtiment et des corps d'état en relation avec la métallerie, la menuiserie métallique (acier ou aluminium) et la construction métallique.

Connaissance des matériaux inox et aluminium.

Connaissance des différents produits de finition.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	25/44

Connaissance des différents produits de protection.  
Connaissance des normes, de la réglementation et NF DTU en vigueur nécessaires.  
Connaissance des principales catégories de handicap.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	26/44

## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 6

### Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages de ferronnerie.

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir de documents techniques et des consignes du chef d'équipe, préparer une procédure d'exécution pour fabriquer un ouvrage de ferronnerie. Dresser une liste exhaustive de l'outillage, du matériel, des fournitures et des équipements nécessaires à la fabrication, effectuer une vérification du matériel et de l'outillage. Analyser les plans ou croquis de la pièce à réaliser, réaliser les différents tracés, adapter l'épure de l'ouvrage avec le style de la construction, afin que les motifs soient en harmonie avec l'environnement de l'ouvrage de ferronnerie. Identifier les normes et la réglementation en vigueur en fonction de la destination de l'ouvrage à réaliser. Etablir des fiches de débit conformément aux règles professionnelles, les optimiser et définir une procédure simplifiée de fabrication.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce dans un atelier, en autonomie ou en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap.

Les risques pour la santé du professionnel sont liés à l'atmosphère (bruits des machines), à la présence d'électricité, aux émissions de fumées, aux projections d'étincelles de forgeage, et à la manutention de charges supérieures à 55 kg. Le professionnel s'équipe des équipements de protection individuelle et collective fournis par l'entreprise.

Il prend connaissance et applique les prescriptions du DU ou DUER de l'entreprise.

#### Critères de performance

La liste des équipements de sécurité et de l'outillage nécessaires pour la fabrication est exhaustive.

Les tracés permettent la réalisation et les mises en forme attendues.

Les motifs sont en harmonie avec l'environnement de l'ouvrage de ferronnerie.

Les normes et la réglementation en vigueur sont identifiées et appliquées en fonction de la destination de l'ouvrage à réaliser.

La fiche de débit est établie conformément aux règles professionnelles.

La procédure de fabrication est renseignée conformément aux consignes du chef d'équipe.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Analyser des données techniques relatives à la fabrication d'un ouvrage de ferronnerie.

Exploiter une documentation technique normative NF DTU.

Identifier les matériaux et les caractéristiques dimensionnelles de l'ouvrage à réaliser.

Vérifier la cohérence des normes en vigueur et du travail à exécuter.

Exploiter les informations des catalogues de fournisseurs et des ouvrages professionnels.

Lire et exploiter un plan.

Réaliser des tracés géométriques.

Identifier les différents styles de ferronnerie.

Tracer l'épure de l'ouvrage conformément au plan fourni.

Exploiter une notice technique du matériel et de l'outillage.

Renseigner une fiche de débit (désignation, nombre et dimensions des pièces à débiter).

Définir et respecter les procédures de fabrication d'ouvrages de ferronnerie.

Vérifier et régler les machines et les outils pour la fabrication des ouvrages de ferronnerie.

Utiliser des outils de mesure de longueurs et d'angles.

Optimiser les débits sur des profilés et des tôles.

Gérer les produits et le stock de chutes.

Repérer les éléments débités.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	27/44

Entretien du poste de travail : nettoyage et remplacement des pièces d'usure.  
Identifier les situations à risques d'accident et d'atteinte à la santé.  
Respecter et appliquer les consignes de sécurité.  
Mettre en place et porter des équipements de protections collectives et individuelles.

Appliquer des modes opératoires prévus par l'entreprise.  
Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.

S'intégrer dans un collectif de travail.

Connaissance des risques physiques liés au port de charges lourdes et aux postures de travail.  
Connaissance des équipements et dispositifs collectifs et individuels de prévention et de protection des risques professionnels.  
Connaissance de la technologie du bâtiment et des corps d'état en relation avec la métallerie, ferronnerie, la menuiserie métallique (acier ou aluminium) et la construction métallique.  
Connaissance les différents profilés marchands utilisés.  
Connaissance des normes, de la réglementation et NF DTU en vigueur nécessaires.  
Connaissance des différents tracés géométriques.  
Connaissance des documents de fabrication.  
Connaissance des styles de ferronnerie.  
Connaissance des différents formats de plans utilisables.  
Connaissance des conventions du dessin industriel.  
Connaissance des machines-outils et des outillages utilisés en ferronnerie.  
Connaissance des outils de mesure de longueurs et d'angles.  
Connaissance des conventions de représentation (objets, vues, coupes, cartouche par exemple).  
Connaissance des principales catégories de handicap.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	28/44

## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 7

### Fabriquer des éléments d'ouvrages de ferronnerie.

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir des documents techniques, fiches de débits et des consignes, effectuer les débits des profilés. Allumer et conduire un feu de forge en respectant la réglementation sur la prévention des risques afférents. Forger des étirages simples, amincis de section ou volumique notamment des pointes coniques et pyramidales, réaliser des épaulements et des refoulements avec les outils appropriés, forger des volutes avec amincies, noyaux pleins ou roulés, réaliser des volutes et autres motifs à la forge ou par étampage, créer un gabarit : faux rouleaux pour le forgeage en série. Fabriquer ses outils et appliquer un traitement thermique. Contrôler l'ouvrage réalisé.

Effectuer ces différentes tâches suivant un mode opératoire et en respectant le délai d'exécution.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce dans un atelier, en autonomie ou en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap.

Les risques pour la santé du professionnel sont liés à l'atmosphère (bruits des machines), à la présence d'électricité, aux émissions de fumées, à l'emploi du matériel thermique et à la manutention de charges supérieures à 55 kg. Le professionnel s'équipe des équipements de protection individuelle et collective fournis par l'entreprise.

Il prend connaissance et applique les prescriptions du DU ou DUER de l'entreprise.

#### Critères de performance

Les équipements de sécurité correspondent aux risques de la tâche.

Les forgeages permettent d'obtenir des pièces conformes aux contraintes dimensionnelles et géométriques.

Les formes obtenues sont conformes aux contraintes dimensionnelles et géométriques.

La qualité des étirages et des refoulements est conforme aux consignes.

La réalisation des outils est conforme et la résistance mécanique est atteinte.

L'ouvrage est réalisé suivant un mode opératoire et le délai d'exécution est respecté.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Analyser des données techniques relatives à la fabrication d'un ouvrage de ferronnerie.

Exploiter une documentation technique normative NF DTU.

Identifier les matériaux et les caractéristiques dimensionnelles de l'ouvrage à réaliser.

Vérifier la cohérence des normes en vigueur et du travail à exécuter.

Exploiter les informations des catalogues de fournisseurs et des ouvrages professionnels.

Lire et exploiter un plan.

Réaliser des tracés géométriques.

Identifier les différents styles de ferronnerie.

Tracer l'épure de l'ouvrage conformément au plan.

Exploiter une notice technique du matériel et de l'outillage.

Renseigner une fiche de débit (désignation, nombre et dimensions des pièces à débiter).

Définir et respecter les procédures de fabrication d'ouvrages de ferronnerie.

Vérifier et régler les machines et les outils pour la fabrication des ouvrages de ferronnerie.

Utiliser des outils de mesure de longueurs et d'angles.

Optimiser les débits sur des profilés et des tôles.

Allumer et conduire un feu de forge.

Estimer les températures de chauffe du fer en fonction des couleurs observées.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	29/44

Maîtriser l'outillage de forge.  
 Utiliser en sécurité l'outillage de forge.  
 Forger des étirages simples : amincis de section.  
 Fabriquer des gabarits pour le forgeage en série.  
 Gérer les produits et le stock de chutes.  
 Fabriquer les outils tels que burin, pointerolles, griffe, marteau et pinces.  
 Identifier les nuances d'aciers utilisés : acier doux, acier dur, mi-dur.  
 Identifier les différentes couleurs de l'acier en fonction de la température de chauffe.  
 Appliquer le traitement thermique pour améliorer les caractéristiques mécaniques de ses outils.  
 Maîtriser la méthode des traitements thermiques de l'acier.  
 Contrôler les effets des durcissements réalisés : essais de choc.  
 Entretien du poste de travail : nettoyage et remplacement des pièces d'usure.  
 Identifier les situations à risques d'accident et d'atteinte à la santé.  
 Respecter et appliquer les consignes de sécurité.  
 Mettre en place et porter des équipements de protections collectives et individuelles.

Appliquer des modes opératoires prévus par l'entreprise.  
 Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.

S'intégrer dans un collectif de travail.

Connaissance des risques physiques liés au port de charges lourdes et aux postures de travail.  
 Connaissance des équipements et dispositifs collectifs et individuels de prévention et de protection des risques professionnels.  
 Connaissance de la technologie du bâtiment et des corps d'état en relation avec la métallerie, ferronnerie, la menuiserie métallique (acier ou aluminium) et la construction métallique.  
 Connaissance des différents profilés marchands utilisés.  
 Connaissance des normes, de la réglementation et NF DTU en vigueur nécessaires.  
 Connaissance des différents tracés géométriques.  
 Connaissance des documents de fabrication.  
 Connaissance des styles de ferronnerie.  
 Connaissance des différentes techniques de forgeage et formage.  
 Connaissance des techniques de fabrication des gabarits.  
 Connaissance des techniques de fabrication des outils.  
 Connaissance des différents traitements thermiques : recuit, trempe et revenu.  
 Connaissance des techniques traitements thermiques.  
 Connaissance des différents formats de plans utilisables.  
 Connaissance des conventions du dessin industriel.  
 Connaissance des machines-outils et des outillages utilisés en ferronnerie.  
 Connaissance des outils de mesure de longueurs et d'angles.  
 Connaissance des conventions de représentation (objets, vues, coupes, cartouche par exemple).  
 Connaissance des principales catégories de handicap.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	30/44

## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 8

### Réaliser des assemblages de ferronnerie.

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir des documents techniques, des plans et des consignes, déterminer les techniques et le type d'assemblage à réaliser. Monter et assembler l'ouvrage, avec des outils adaptés et en respectant les normes et la réglementation en vigueur,  
Assembler par soudage selon le procédé défini (électrode enrobée, TIG, Oxyacétylénique, MAG), assembler par rivetage, à mi-fer, par colliers, par vissage et goupillage pour des liaisons démontables, effectuer un trou renflé et un embrèvement. Vérifier la géométrie et les dimensions des éléments assemblés : parallélisme, perpendicularité, équerrage, planéité, jeux et procéder aux ajustements.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce dans un atelier, en autonomie ou en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap.

Les risques pour la santé du professionnel sont liés à l'atmosphère (bruits des machines), à la présence d'électricité, aux émissions de fumées, à l'emploi du matériel thermique et à la manutention de charges supérieures à 55 kg.

Le professionnel s'équipe des équipements de protection individuelle et collective fournis par l'entreprise. Il prend connaissance et applique les prescriptions du DU ou DUER de l'entreprise.

#### Critères de performance

Le choix des techniques d'assemblage est approprié et justifié.

Les équipements de sécurité correspondent aux risques de la tâche.

Les cotes et les tolérances sont conformes aux plans.

Les assemblages sont conformes aux normes, réglementation en vigueur et aux spécifications des plans.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Analyser des données techniques relatives à la fabrication d'un ouvrage de ferronnerie.

Exploiter une documentation technique normative NF DTU.

Identifier les matériaux et les caractéristiques dimensionnelles de l'ouvrage à réaliser.

Vérifier la cohérence des normes en vigueur et du travail à exécuter.

Exploiter les informations des catalogues de fournisseurs et des ouvrages professionnels.

Lire et exploiter un plan.

Exploiter une notice technique du matériel et de l'outillage.

Vérifier et régler les machines et les outils pour la fabrication des ouvrages de ferronnerie.

Utiliser des outils de mesure de longueurs et d'angles.

Respecter les dimensions et les tolérances.

Identifier les composantes d'un descriptif de mode opératoire de soudage (DMOS).

Mettre en service un générateur de soudage.

Régler les paramètres de soudage.

Maitriser les différents procédés de soudage.

Assembler par rivetage, à mi-fer, par colliers aussi par vissage et goupillage.

Effectuer un trou renflé et un embrèvement.

Utiliser les différents moyens mécaniques d'assemblage : les vis, les rivets.

Gérer les produits et le stock de chutes.

Entretenir le poste de travail : nettoyage et remplacement des pièces d'usure.

Identifier les situations à risques d'accident et d'atteinte à la santé.

Respecter et appliquer les consignes de sécurité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	31/44

Mettre en place et porter des équipements de protections collectives et individuelles.

Appliquer les modes opératoires prévus par l'entreprise.

Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.

S'intégrer dans un collectif de travail.

Connaissance des risques physiques liés au port de charges lourdes et aux postures de travail.

Connaissance des équipements et dispositifs collectifs et individuels de prévention et de protection des risques professionnels.

Connaissance de la technologie du bâtiment et des corps d'état en relation avec la métallerie, ferronnerie, la menuiserie métallique (acier ou aluminium) et la construction métallique.

Connaissance des différents profilés marchands utilisés.

Connaissance des normes, de la réglementation et NF DTU en vigueur nécessaires.

Connaissance des différents tracés géométriques.

Connaissance des documents de fabrication.

Connaissance des techniques d'assemblage par rivetage, à mi-fer, par colliers aussi par vissage et goupillage.

Connaissance des techniques pour effectuer un trou renflé et un embrèvement.

Connaissance des documents différents styles de ferronnerie.

Connaissance des différents formats de plans utilisables.

Connaissance des conventions du dessin industriel.

Connaissance des machines-outils et des outillages utilisés en ferronnerie.

Connaissance des outils de mesure de longueurs et d'angles.

Connaissance des conventions de représentation (objets, vues, coupes, cartouche par exemple).

Connaissance des principales catégories de handicap.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	32/44



## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 9

### Rénover un ouvrage de ferronnerie.

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de documents techniques, d'instructions écrites, orales ou un cahier des charges, reproduire ou restaurer des éléments de ferronnerie à l'identique en vue de rénover un ouvrage.

Analyser un ouvrage de ferronnerie existant, déterminer le processus de forgeage à adopter afin de réaliser une réplique conforme aux exigences de la rénovation, identifier l'outillage nécessaire à la tâche, adapter le forgeage en fonction de l'état obtenu par rapport à celui exigé, réaliser des assemblages en accord avec l'ouvrage d'origine et donner un aspect forgé à des accords soudés, par un passage au feu. Vérifier la qualité et la conformité du travail réalisé.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce dans un atelier, en autonomie ou en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap.

Les risques pour la santé du professionnel sont liés à l'atmosphère (bruits des machines), électrique, émission de fumées, l'emploi du matériel thermique et à la manutention de charges supérieures à 55 kg.

Le professionnel s'équipe des équipements de protection individuelle et collective fournis par l'entreprise. Il prend connaissance et applique les prescriptions du DU ou DUER de l'entreprise.

#### Critères de performance

Le style de l'ouvrage d'origine est conservé.

Les assemblages réalisés sont conformes à l'ouvrage d'origine.

L'ouvrage rénové répond aux exigences et au cahier des charges.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Analyser des données techniques relatives à la rénovation d'un ouvrage de ferronnerie.

Exploiter une documentation technique normative NF DTU.

Identifier les matériaux et les caractéristiques dimensionnelles de l'ouvrage à réaliser.

Vérifier la cohérence des normes en vigueur et du travail à exécuter.

Exploiter les informations des catalogues de fournisseurs et des ouvrages professionnels.

Lire et exploiter un plan.

Réaliser des tracés géométriques.

Identifier les différents styles de ferronnerie.

Tracer l'épure de l'ouvrage conformément au plan.

Exploiter une notice technique du matériel et de l'outillage.

Renseigner une fiche de débit (désignation, nombre et dimensions des pièces à débiter).

Définir et respecter les procédures de fabrication d'ouvrages de ferronnerie.

Vérifier et régler les machines et les outils pour la fabrication des ouvrages de ferronnerie.

Utiliser des outils de mesure de longueurs et d'angles.

Optimiser les débits sur des profilés et des tôles.

Allumer et conduire un feu de forge.

Estimer les températures de chauffe du fer en fonction des couleurs observées.

Maîtriser l'outillage de forge.

Utiliser en sécurité l'outillage de forge.

Forger des étirages.

Fabriquer des gabarits pour le forgeage en série.

Identifier les styles à travers les époques par les formes, les dimensions et autres critères.

Identifier les différents assemblages existants.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	33/44

Adapter et intégrer des éléments décoratifs industriels de ferronnerie.  
Gérer les produits et le stock de chutes.  
Appliquer le traitement thermique pour améliorer les caractéristiques mécaniques de ses outils.  
Entretien du poste de travail : nettoyage et remplacement des pièces d'usure.  
Identifier les situations à risques d'accident et d'atteinte à la santé.  
Respecter et appliquer les consignes de sécurité.  
Mettre en place et porter des équipements de protections collectives et individuelles.

Appliquer des modes opératoires prévus par l'entreprise.  
Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.

S'intégrer dans un collectif de travail.

Connaissance des risques physiques liés au port de charges lourdes et aux postures de travail.  
Connaissance des équipements et dispositifs collectifs et individuels de prévention et de protection des risques professionnels.  
Connaissance de la technologie du bâtiment et des corps d'état en relation avec la métallerie, ferronnerie, la menuiserie métallique (acier ou aluminium) et la construction métallique.  
Connaissance les différents profilés marchands utilisés.  
Connaissance des normes, de la réglementation et NF DTU en vigueur nécessaires.  
Connaissance des différents tracés géométriques.  
Connaissance des documents de fabrication.  
Connaissance des styles à travers les époques par les formes, les dimensions et autres critères.  
Connaissance des différentes techniques de forgeage et formage.  
Connaissance des différents éléments décoratifs industriels de ferronnerie.  
Connaissance des différents formats de plans utilisables.  
Connaissance des conventions du dessin industriel.  
Connaissance des machines-outils et des outillages utilisés en ferronnerie.  
Connaissance des outils de mesure de longueurs et d'angles.  
Connaissance des conventions de représentation (objets, vues, coupes, cartouche par exemple).  
Connaissance des principales catégories de handicap.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	34/44

## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 10

### Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage de ferronnerie.

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de documents techniques, d'instructions écrites, orales, ou d'un cahier des charges, préparer les surfaces de l'ouvrage pour la finition : nettoyer, dégraisser, poncer, conformément à l'état de surface exigé, puis réaliser la protection de l'ouvrage contre la corrosion par métallisation, galvanisation ou autre, réaliser la finition décorative cirée, patinée ou peinte, en utilisant des protections collectives et individuelles garantissant la sécurité des intervenants.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce dans un atelier, en autonomie ou en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Certaines opérations de finition peuvent être sous-traités. Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap.

Les risques pour la santé du professionnel sont liés à l'atmosphère (bruits des machines), à l'utilisation des produits de protection et à la manutention de charges supérieures à 55kg. Le professionnel s'équipe des équipements de protection individuelle et collective fournis par l'entreprise. Il prend connaissance et applique les prescriptions du DU ou DUER de l'entreprise.

#### Critères de performance

La finition de l'ouvrage est conforme à l'état de surface exigé.

La protection appliquée respecte le cahier des charges.

La mise en œuvre des protections collectives et individuelles garantit la sécurité des intervenants.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Analyser des données techniques relatives à la finition et la protection d'un ouvrage de ferronnerie.

Lire et exploiter un plan de fabrication d'ouvrages métalliques.

Exploiter une notice technique des produits de finition.

Exploiter une documentation technique normative NF DTU.

Lire et appliquer les procédures d'application des finitions.

Adapter l'outillage au travail à réaliser.

Nettoyer le matériel de finition dans le respect des contraintes environnementales.

Identifier les situations à risques d'accident et d'atteinte à la santé.

Manutentionner en sécurité manuellement.

Respecter et appliquer les consignes de sécurité.

Mettre en place et porter des équipements de protections collectives et individuelles.

Appliquer des modes opératoires prévus par l'entreprise.

Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.

S'intégrer dans un collectif de travail.

Connaissance des risques physiques liés au port de charges lourdes et aux postures de travail.

Connaissance des équipements et dispositifs collectifs et individuels de prévention et de protection des risques professionnels.

Connaissance de la technologie du bâtiment et des corps d'état en relation avec la métallerie, la menuiserie métallique (acier ou aluminium) et la construction métallique.

Connaissance des différents produits de finition.

Connaissance des différents produits de protection.

Connaissance des normes, de la réglementation et NF DTU en vigueur nécessaires.

Connaissance des principales catégories de handicap.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	35/44



## FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 11

### Déposer ou poser un ouvrage de ferronnerie.

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir du dossier d'exécution, d'instructions écrites, orales ou d'un cahier des charges, déposer et poser un ouvrage de ferronnerie dans des constructions neuves ou en rénovation. Sécuriser la zone de travail en installant des protections collectives (balisage, signalisation, garde-corps...), mettre en place le matériel, l'outillage et porter l'équipement de protection individuelle correspondant aux risques des tâches à réaliser. Vérifier l'état du support, déposer des éléments abîmés ou un ouvrage de ferronnerie existant, en utilisant les moyens de manutentions adaptés sans détériorer l'environnement direct de l'ouvrage. Procéder à la pose des éléments reconstitués ou d'un autre ouvrage, identifier les points de liaisons, préparer le support de fixation : perçage, trous de scellement, etc. Effectue les raccordements des panneaux de ferronnerie par liaisons fixes et démontables (soudage, vissage).

Positionner, caler et régler provisoirement l'ouvrage en respectant l'implantation de pose, effectuer des scellements et fixations mécaniques ou chimiques suivant les normes NF DTU en vigueur, en fonction de la nature du support (bois, béton, etc.), de ses dimensions, de la pièce à sceller, ainsi que du style et de l'époque de l'ouvrage existant. Régler définitivement l'ouvrage (niveau, aplomb et jeux) et contrôler la qualité de l'ouvrage posé et sa conformité au dossier d'exécution. Trier et évacuer les produits de la dépose suivant les principes de l'économie circulaire et du réemploi.

#### Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce sur chantier et parfois en site occupé, en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap. Il communique et alerte le chef d'équipe s'il constate un risque pour les personnes ou les ouvrages.

Les risques pour la santé du professionnel sont liés à la manutention de charges supérieures à 55 kg et au travail en hauteur.

Le professionnel s'équipe des équipements de protection individuelle et collective fournis par l'entreprise. Il prend connaissance et applique les prescriptions du DU ou DUER de l'entreprise.

#### Critères de performance

La zone de travail est sécurisée.

Les équipements de sécurité correspondent aux risques des tâches à réaliser.

Les aplombs, les niveaux et les tolérances sur les dimensions du support respectent la norme NF DTU en vigueur.

Le choix et la mise en œuvre des fixations sont adaptés au support et réalisés suivant les normes NF DTU en vigueur.

Les moyens de manutention sont adaptés et correctement utilisés.

Les principes de l'économie circulaire et du réemploi sont appliqués.

#### Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Décoder et exploiter une documentation technique normative NF DTU.

Lire et exploiter un dossier d'exécution de pose d'ouvrage métallique.

Utiliser les outils de mesure et traçage.

Exploiter des notices de fabricants.

Décoder les fiches techniques des produits.

Régler et utiliser les outillages d'implantation (niveau, laser ...).

Réaliser les réglages des aplombs et niveaux.

Réaliser les calages d'ouvrage de ferronnerie.

Réceptionner et contrôler le support.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	37/44

Repérer des anomalies et les signaler au chef d'équipe.  
 Effectuer des scellements mécaniques et chimiques.  
 Utiliser en sécurité le matériel électroportatif.  
 Assurer le maintien provisoire de l'ouvrage.  
 Respecter et appliquer les consignes de sécurité.  
 Mettre en place et porter des équipements de protections collectives et individuelles.  
 Analyser les risques liés au chantier.  
 Décoder et exploiter la documentation sur la prévention des risques professionnels (PPSPS, DUER par exemple).  
 Identifier les situations à risques, d'accident et d'atteinte à la santé.  
 Utiliser en sécurité les moyens de manutention.  
 Intégrer les principes de développement durable dans son travail.

Appliquer des modes opératoires prévus par l'entreprise.  
 Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.  
 Coordonner son intervention avec d'autres corps d'état.

S'intégrer dans un collectif de travail.

Connaissance des risques physiques liés au port de charges lourdes et aux postures de travail.  
 Connaissance des équipements et dispositifs collectifs et individuels de prévention et de protection des risques professionnels.  
 Connaissance du rôle et du domaine d'intervention des acteurs et organismes de la prévention des risques..  
 Connaissance de la technologie du bâtiment et des corps d'état en relation avec la métallerie, la menuiserie métallique (acier ou aluminium) et la construction métallique.  
 Connaissance de la technologie des machines-outils utilisées en métallerie.  
 Connaissance de principes de l'économie circulaire et du réemploi sont appliqués.  
 Connaissance des différents profilés marchands utilisés en métallerie.  
 Connaissance des normes, de la réglementation et NF DTU en vigueur nécessaires.  
 Connaissance de l'environnement chantier (se repérer sur un plan, accessibilité).  
 Connaissance de la conduite à tenir en cas d'accident (incluant le programme SST : de santé et de sécurité au travail).  
 Connaissance de l'outillage électroportatif et des principes de maintenance de premier niveau.  
 Connaissance des différents scellements mécaniques et chimiques.  
 Connaissance des techniques de réglage d'un ouvrage de ferronnerie.  
 Connaissance des techniques de calage d'un ouvrage de ferronnerie.  
 Connaissance des principaux types de contrôles d'ouvrages de ferronnerie.  
 Connaissance des conventions de représentation (objets, vues, coupes, cartouche par exemple).  
 Connaissance des équipements et dispositifs de protection et prévention.  
 Connaissance des gestes et postures pour la manutention.  
 Connaissance des principales catégories de handicap.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	38/44

## FICHE DES COMPETENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

### Communiquer

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Lors de la préparation des travaux de fabrication, dresser une liste exhaustive de l'outillage, du matériel, des fournitures et des équipements nécessaires à la fabrication d'ouvrages métalliques et de ferronnerie. Renseigner des fiches suiveuses remises par le chef d'atelier. Avant la mise en œuvre sur chantier, sécuriser la zone de dépose. Mettre en place le matériel, l'outillage et l'équipement de sécurité correspondant aux risques des tâches à réaliser. Communiquer et alerter le chef d'équipe en cas de risque pour les personnes ou les ouvrages. Renseigner les documents d'intervention et de qualité.

#### Critères de performance

La liste des équipements de sécurité et de l'outillage nécessaires pour la fabrication est exhaustive.  
La zone de travail est sécurisée.  
Les documents d'intervention et de qualité sont renseignés.  
Les moyens de manutention sont adaptés et correctement utilisés.

### Travailler et coopérer au sein d'un collectif

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En atelier, manutentionner les profilés et les tôles, réaliser les assemblages, vérifier le matériel et l'outillage. Avant la mise en œuvre sur chantier, sécuriser la zone de dépose, sur chantier, communiquer et alerter le chef d'équipe s'il constate un risque pour les personnes ou les ouvrages. Repérer, distribuer et stocker les ouvrages et matériels sur le chantier en utilisant les moyens de manutention adaptés.

#### Critères de performance

La zone de travail est sécurisée.  
Les moyens de manutention sont adaptés et correctement utilisés.

### Respecter des règles et des procédures

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En atelier ou sur un chantier, suivre des procédures de fabrication en respectant les consignes, les normes NF DTU en vigueur et les recommandations prescrites par les fabricants. Respecter les règles de sécurité et de qualité, suivre un mode opératoire en respectant le délai d'exécution. Réaliser les assemblages conformément aux plans, l'implantation des perçages suivant les tolérances admises. Effectuer la protection de l'ouvrage contre la corrosion par métallisation, galvanisation ou autre, en respectant le cahier des charges. Réaliser une réplique conforme aux exigences de la rénovation.  
Réaliser la dépose d'ouvrages existants sans détériorer l'environnement direct de l'ouvrage.  
Positionner, caler et régler provisoirement l'ouvrage en respectant l'implantation de pose, effectuer des scellements et fixations mécaniques ou chimiques suivant les normes NF DTU en vigueur, en fonction de la nature du support (bois, béton, etc.), de ses dimensions, de la pièce à sceller, ainsi que du style et de l'époque de l'ouvrage existant.  
Trier et évacuer les produits de la dépose suivant les principes de l'économie circulaire et du réemploi.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	39/44

## Critères de performance

Les conventions de dessin sont respectées (axes, arêtes cachées, concordances des vues).

Le mode opératoire et le délai d'exécution de la production définis par le chef d'équipe sont respectés.

La préparation des surfaces à assembler est conforme aux plans.

Les assemblages par soudage sont conformes aux plans.

Les cotes et les tolérances sont conformes aux plans.

La protection appliquée respecte le cahier des charges.

La mise en œuvre des protections collectives et individuelles garantit la sécurité des intervenants.

Les assemblages respectent les prescriptions (nombre, diamètre et qualité des boulons, serrage).

La fiche de débit est établie conformément aux règles professionnelles.

La qualité des étirages et des refoulements est conforme aux consignes.

Les assemblages réalisés sont conformes à l'ouvrage d'origine.

L'ouvrage rénové répond aux exigences et au cahier des charges.

Les aplombs, les niveaux et les tolérances sur les dimensions du support respectent la norme NF DTU en vigueur.

Le choix et la mise en œuvre des fixations sont adaptés au support et réalisés suivant les normes NF DTU en vigueur.

La dépose est effectuée en respectant l'environnement direct de l'ouvrage.

Les principes de l'économie circulaire et du réemploi sont appliqués.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	40/44



# Glossaire du REAC

## Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

## Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

## Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

## Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

## Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

## Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

## Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

## Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	41/44

## **Savoir-faire organisationnel**

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

## **Savoir-faire relationnel**

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

## **Savoir-faire technique**

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

## **Titre professionnel**

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	06	14/02/2024	14/02/2024	42/44

**Reproduction interdite**

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."



# REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Ferronnier

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	06	14/02/2024	16/01/2024	1/34



## 1. Références de la spécialité

**Intitulé du titre professionnel : Ferronnier**

**Sigle du titre professionnel : FERON**

**Niveau : 3** (Cadre national des certifications 2019)

**Code(s) NSF : 254v - Ferronnerie et dinanderie, facture d'instruments à vent**

**Code(s) ROME : B1601**

**Formacode : 22478**

**Date de l'arrêté : 06/02/2024**

**Date de parution au JO de l'arrêté : 14/02/2024**

**Date d'effet de l'arrêté : 02/05/2024**

## 2. Modalités d'évaluation générales des titres professionnels

**Les modalités d'évaluation des titres professionnels sont définies par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.**

*Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le référentiel d'évaluation (RE) comme constitutive de la session du titre, du certificat de compétences professionnelles (CCP) ou du certificat complémentaire de spécialisation (CCS), est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury et le centre organisateur.*

*L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examen disponible à l'adresse suivante : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/titres-professionnels-373014>, rubrique textes réglementaires/documents techniques.*

*La proposition d'aménagement de la session d'examen est mise en œuvre en lien avec la DDETS concernée.*

## 3 Dispositif d'évaluation spécifique pour la session du titre professionnel FERON

**Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou d'un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :**

- a) *Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau 3.1 « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.*
- b) *Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.*
- c) *Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.*
- d) *D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.*

**Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès au titre professionnel par capitalisation de CCP sont évaluées par un jury au vu du livret de certification et d'un entretien destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.**

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	06	14/02/2024	16/01/2024	3/34

### 3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages métalliques plans. Débiter, usiner et former des profilés et des tôles. Réaliser des assemblages soudés. Réaliser des assemblages boulonnés vissés ou rivetés. Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage métallique. Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages de ferronnerie. Fabriquer des éléments d'ouvrages de ferronnerie. Réaliser des assemblages de ferronnerie.	14 h 00 min	À partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat fabrique un ouvrage métallique de protection en intégrant des éléments de ferronnerie.
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages métalliques plans. Débiter, usiner et former des profilés et des tôles. Réaliser des assemblages soudés. Réaliser des assemblages boulonnés vissés ou rivetés. Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage métallique. Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages de ferronnerie. Fabriquer des éléments d'ouvrages de ferronnerie. Réaliser des assemblages de ferronnerie.	00 h 20 min	Le jury dispose d'un guide d'entretien. Le jury mène un entretien devant les productions du candidat permettant de compléter l'évaluation des compétences mobilisées lors de la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnaire professionnel	Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage métallique.	00 h 15 min	Le questionnaire professionnel est organisé avant la mise en situation professionnelle, en simultané pour tous les candidats en présence d'un surveillant. Le candidat répond par écrit à un questionnaire à choix multiples.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Rénover un ouvrage de ferronnerie. Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage de ferronnerie. Déposer ou poser un ouvrage de ferronnerie.	00 h 20 min	Le jury dispose d'un guide de questionnement. <b>Temps 1, durée 00 h 10 min</b> : Le candidat présente oralement ses productions au jury. <b>Temps 2, durée 00 h 10 min</b> : Le candidat répond oralement aux questions du jury.
<b>Entretien final</b>		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	15 h 15 min	

#### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation professionnelle est organisée pour tous les candidats en présence d'un surveillant. Elle débute immédiatement après avoir renseigné le questionnaire professionnel.

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon) et ses chaussures de sécurité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	06	14/02/2024	16/01/2024	4/34



**Informations complémentaires concernant l'entretien technique :**

L'entretien technique est réalisé après la mise en situation professionnelle et le questionnaire professionnel. Les candidats sont reçus individuellement et à tour de rôle dans l'atelier devant leurs productions.

**Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :**

Le questionnement à partir de production est réalisé après l'entretien technique. Les candidats sont reçus individuellement et à tour de rôle dans un local prévu à cet effet.

Avant le questionnement à partir de production(s), le responsable de session remet au jury sous la forme d'un dossier nominatif, l'ensemble des documents produit par le candidat.

Le jury questionne le candidat sur la base de ses productions présentées dans son dossier support.

Les productions sont réalisées en formation ou en entreprise, elles sont contrôlées par un professionnel ou le formateur (prise en compte de la sécurité, moyens mobilisés, respect des consignes, précision, qualité de la production, relationnel, etc.).

Les productions sont présentées dans un dossier support et sont issues de travaux de rénovation, finition et protection, dépose ou pose d'un ouvrage de ferronnerie auxquels le candidat a participé activement, seul ou en équipe. Le ou les chantiers sélectionnés sont d'une complexité nécessaire et suffisante pour permettre au candidat de mobiliser, dans la mesure du possible, toutes les composantes des compétences à évaluer. Lors de la session d'examen le jury doit être en mesure d'évaluer sur la base des productions présentées la globalité des critères d'évaluation et in fine la maîtrise des compétences par le candidat.

Sur le site de formation ou sur un ou plusieurs chantiers en entreprise, suivant des consignes communiquées et sur la base de documents fournis (plans, procédures, PPSPS, schémas, etc.), le candidat réalise pour les 3 compétences, la globalité des opérations décrites dans le référentiel emploi activités et compétences (REAC) du titre professionnel de Ferronnier.

La conformité des dossiers support vis-à-vis des règles énoncées ci-après est vérifiée par une personne désignée par le responsable de session qui peut être un formateur chargé de la formation ou de l'accompagnement du candidat.

Le responsable de session **désigne un accompagnateur** qui peut être un formateur chargé de la formation ou de l'accompagnement du candidat. Cette personne veille que les dossiers traités soient d'un niveau de complexité suffisant et aide le candidat dans la rédaction et la présentation des documents composant le dossier support.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	06	14/02/2024	16/01/2024	5/34

### **Règles de rédaction du dossier support :**

Le dossier remis au responsable de session, sur support papier et support numérique, au format A4 ou A3 est constitué :

- d'une page de garde mentionnant le nom, le prénom et la date ;
- d'un sommaire ;
- deux à trois pages recto descriptives par compétences, hors annexes (plans, procédures, PPSPS, schémas, etc.).

### **Planning de livraison du dossier support :**

Le candidat remet son dossier support au moins **cinq jours ouvrés** avant la session d'examen au responsable de session.

### **Règles communes à chaque compétence évaluée :**

Pour illustrer la mise en œuvre de chaque compétence, le candidat, peut utiliser des photos classées chronologiquement, permettant de tracer les étapes ou opérations de la mission.

Le dossier support décrit pour chacune des compétences objet de l'évaluation

- L'objet de la mission qui a permis de mobiliser la compétence (la rénovation, la finition et la protection, la dépose ou la pose d'un ouvrage de ferronnerie) ;
- La description des contextes professionnels (lieu, date, durée, environnement, etc.) ;
- Les conditions de mise en œuvre (seul, en équipe, avec son tuteur, etc.) ;
- Les moyens mis à disposition, les consignes écrites ou orales, la méthode employée ; les matériels mobilisés, relations professionnelles, etc.)
- La description des opérations effectuées, y compris les tâches récurrentes sous forme de mode opératoire illustré par exemple.

Pour rappel, les compétences objet de l'évaluation à partir de productions sont mises en œuvre lors d'un ou plusieurs chantiers de réalisation des ouvrages de ferronnerie, à défaut dans un espace de travail reconstitué représentatif d'une situation réelle de chantier(s) concernant :

- La rénovation d'un ouvrage de ferronnerie ;
- La finition et la protection d'un ouvrage de ferronnerie ;
- La dépose ou la pose d'un ouvrage de ferronnerie.

### **Précisions pour le candidat VAE :**

Concernant le questionnement à partir de production(s) :

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	06	14/02/2024	16/01/2024	6/34

Les productions sont réalisées par le candidat en amont de la session d'examen au titre professionnel et issues de travaux réalisés en autonomie et contrôlés par un professionnel.

Le centre organisateur informe le candidat VAE qu'il doit se présenter à la session d'examen avec sa tenue de travail : veste, pantalon, chaussures de sécurité et gants de manutention.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	06	14/02/2024	16/01/2024	7/34

### 3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
<b>Réaliser des ouvrages métalliques plans.</b>					
Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages métalliques plans.	<p>La liste des équipements de sécurité et de l'outillage nécessaires pour la fabrication est exhaustive.</p> <p>Les conventions de dessin sont respectées (axes, arêtes cachées, concordances des vues).</p> <p>Les documents de fabrication sont correctement analysés et exploités.</p> <p>Les tracés permettent la réalisation et les mises en forme attendues.</p> <p>La fiche de débit est correctement établie.</p> <p>La procédure de fabrication est correctement renseignée.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Débitier, usiner et former des profilés et des tôles.	<p>Les débits des produits métalliques sont ébavurés et conformes aux plans.</p> <p>Les débits de profilés et tôles sont optimisés.</p> <p>L'implantation des perçages pour le boulonnage respecte les tolérances.</p> <p>Le formage est réalisé conformément aux plans.</p> <p>Le calcul de développé est conforme aux plans.</p> <p>Un contrôle de la pièce est effectué (géométrique, dimensionnel...).</p> <p>Le mode opératoire et le délai d'exécution de la production définis par le chef d'équipe sont respectés.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser des assemblages soudés.	<p>La préparation des surfaces à assembler est conforme aux plans.</p> <p>Les assemblages par soudage sont conformes aux plans.</p> <p>Les cotes et les tolérances sont conformes aux plans.</p> <p>La correction des déformations résultantes du soudage permet de garantir la tenue de l'assemblage en service.</p> <p>La qualité des soudures est conforme au cahier des charges.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser des assemblages boulonnés vissés ou rivetés.	<p>Les assemblages sont conformes aux spécifications du plan d'exécution.</p> <p>Les assemblages respectent les prescriptions (nombre, diamètre et qualité des boulons, serrage).</p> <p>Les cotes et les tolérances sont conformes aux plans.</p> <p>La pièce est contrôlée (géométrie dimensions...).</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	06	14/02/2024	16/01/2024	8/34

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage métallique.	La finition de l'ouvrage est conforme à l'état de surface exigé. La protection appliquée respecte le cahier des charges. La mise en œuvre des protections collectives et individuelles garantit la sécurité des intervenants.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Réaliser des ouvrages de ferronnerie.</b>					
Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages de ferronnerie.	La liste des équipements de sécurité et de l'outillage nécessaires pour la fabrication est exhaustive. Les tracés permettent la réalisation et les mises en forme attendues. Les motifs sont en harmonie avec l'environnement de l'ouvrage de ferronnerie. Les normes et la réglementation en vigueur sont identifiées et appliquées en fonction de la destination de l'ouvrage à réaliser. La fiche de débit est établie conformément aux règles professionnelles. La procédure de fabrication est renseignée conformément aux consignes du chef d'équipe.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fabriquer des éléments d'ouvrages de ferronnerie.	Les équipements de sécurité correspondent aux risques de la tâche. Les forgeages permettent d'obtenir des pièces conformes aux contraintes dimensionnelles et géométriques. Les formes obtenues sont conformes aux contraintes dimensionnelles et géométriques. La qualité des étrages et des refoulements est conforme aux consignes. La réalisation des outils est conforme et la résistance mécanique est atteinte. L'ouvrage est réalisé suivant un mode opératoire et le délai d'exécution est respecté.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser des assemblages de ferronnerie.	Le choix des techniques d'assemblage est approprié et justifié. Les équipements de sécurité correspondent aux risques de la tâche. Les cotes et les tolérances sont conformes aux plans. Les assemblages sont conformes aux normes, réglementation en vigueur et aux spécifications des plans.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	06	14/02/2024	16/01/2024	9/34

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Rénover un ouvrage de ferronnerie.	Le style de l'ouvrage d'origine est conservé. Les assemblages réalisés sont conformes à l'ouvrage d'origine. L'ouvrage rénové répond aux exigences et au cahier des charges.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage de ferronnerie.	La finition de l'ouvrage est conforme à l'état de surface exigé. La protection appliquée respecte le cahier des charges. La mise en œuvre des protections collectives et individuelles garantit la sécurité des intervenants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Déposer ou poser un ouvrage de ferronnerie.	La zone de travail est sécurisée. Les équipements de sécurité correspondent aux risques des tâches à réaliser. Les aplombs, les niveaux et les tolérances sur les dimensions du support respectent la norme NF DTU en vigueur. Le choix et la mise en œuvre des fixations sont adaptés au support et réalisés suivant les normes NF DTU en vigueur. Les moyens de manutention sont adaptés et correctement utilisés. Les principes de l'économie circulaire et du réemploi sont appliqués.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Obligations réglementaires le cas échéant :</b>					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	06	14/02/2024	16/01/2024	10/34

### 3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Communiquer	Déposer ou poser un ouvrage de ferronnerie.
	Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages de ferronnerie.
	Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages métalliques plans.
	Rénover un ouvrage de ferronnerie.
Travailler et coopérer au sein d'un collectif	Déposer ou poser un ouvrage de ferronnerie.
	Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages de ferronnerie.
	Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages métalliques plans.
Respecter des règles et des procédures	Débiter, usiner et former des profilés et des tôles.
	Déposer ou poser un ouvrage de ferronnerie.
	Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage de ferronnerie.
	Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage métallique.
	Fabriquer des éléments d'ouvrages de ferronnerie.
	Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages de ferronnerie.
	Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages métalliques plans.
	Réaliser des assemblages boulonnés vissés ou rivetés.
	Réaliser des assemblages de ferronnerie.
	Réaliser des assemblages soudés.
Rénover un ouvrage de ferronnerie.	

## 4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre FERON

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 00 min

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	06	14/02/2024	16/01/2024	11/34

#### **4.2. Protocole d'intervention du jury :**

La présence du jury n'est pas requise pendant la mise en situation professionnelle.

Le jury réalise la correction des productions avant de mener l'entretien technique. Hors présence du candidat, il effectue les corrections de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel.

Le jury est présent pour mener l'entretien final (00 h 20 min).

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

#### **4.3. Conditions particulières de composition du jury :**

Sans objet.

### **5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre**

Un surveillant d'examen est présent pendant toute la mise en situation professionnelle et le questionnaire professionnel. Il veille à l'absence de fraudes et au respect des conditions de confidentialité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	06	14/02/2024	16/01/2024	12/34



# REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Ferronnier

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	06	14/02/2024	16/01/2024	13/34



## CCP

### Réaliser des ouvrages métalliques plans.

**Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :**

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages métalliques plans. Débiter, usiner et former des profilés et des tôles. Réaliser des assemblages soudés. Réaliser des assemblages boulonnés vissés ou rivetés. Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage métallique.	07 h 00 min	À partir d'un dossier technique et des consignes, le candidat fabrique un ouvrage métallique plan.
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages métalliques plans. Débiter, usiner et former des profilés et des tôles. Réaliser des assemblages soudés. Réaliser des assemblages boulonnés vissés ou rivetés. Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage métallique.	00 h 20 min	Le jury dispose d'un guide d'entretien. Le jury mène un entretien devant les productions du candidat permettant de compléter l'évaluation des compétences mobilisées lors de la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnaire professionnel	Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage métallique.	00 h 15 min	Le questionnaire professionnel est organisé avant la mise en situation professionnelle, en simultané pour tous les candidats en présence d'un surveillant. Le candidat répond par écrit à un questionnaire à choix multiples.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	06	14/02/2024	16/01/2024	15/34

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	07 h 35 min	

### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation professionnelle est organisée pour tous les candidats en présence du surveillant. Elle débute immédiatement après avoir renseigné le questionnaire professionnel.

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon) et ses chaussures de sécurité.

### Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique est réalisé après la mise en situation professionnelle et le questionnaire professionnel. Les candidats sont reçus individuellement et à tour de rôle dans l'atelier devant leurs productions.

### Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser des ouvrages métalliques plans.

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 20 min

Protocole d'intervention du jury :

Pour l'évaluation de la mise en situation professionnelle, le jury prend en compte les réalisations du candidat.

Le jury prend ensuite en charge l'entretien technique (00 h 20 min). Hors présence du candidat, il effectue les corrections de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	06	14/02/2024	16/01/2024	16/34

**Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP**

Un surveillant d'examen est présent pendant toute la mise en situation professionnelle et le questionnaire professionnel. Il veille à l'absence de fraudes.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	06	14/02/2024	16/01/2024	17/34



## CCP

### Réaliser des ouvrages de ferronnerie.

**Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :**

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages de ferronnerie. Fabriquer des éléments d'ouvrages de ferronnerie. Réaliser des assemblages de ferronnerie.	07 h 00 min	À partir d'un dossier technique et des consignes, le candidat fabrique un ouvrage de ferronnerie.
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Préparer une procédure de fabrication d'ouvrages de ferronnerie. Fabriquer des éléments d'ouvrages de ferronnerie. Réaliser des assemblages de ferronnerie.	00 h 20 min	Le jury dispose d'un guide d'entretien. Le jury mène un entretien devant les productions du candidat permettant de compléter l'évaluation des compétences mobilisées lors de la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Rénover un ouvrage de ferronnerie. Effectuer la finition et la protection d'un ouvrage de ferronnerie. Déposer ou poser un ouvrage de ferronnerie.	00 h 20 min	Le jury dispose d'un guide de questionnement. <b>Temps 1, durée 00 h 10 min</b> : Le candidat présente oralement ses productions au jury. <b>Temps 2, durée 00 h 10 min</b> : Le candidat répond oralement aux questions du jury.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		07 h 40 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	06	14/02/2024	16/01/2024	19/34

### **Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :**

La mise en situation professionnelle est organisée pour tous les candidats en présence du surveillant.

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon) et ses chaussures de sécurité.

### **Informations complémentaires concernant l'entretien technique :**

L'entretien technique est réalisé après la mise en situation professionnelle.

Les candidats sont reçus individuellement et à tour de rôle dans l'atelier devant leurs productions.

### **Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :**

Le questionnement à partir de production est réalisé après l'entretien technique. Les candidats sont reçus individuellement et à tour de rôle dans un local prévu à cet effet.

Avant le questionnement à partir de production(s), le responsable de session remet au jury sous forme de dossier nominatif, l'ensemble des documents produit par le candidat.

Le jury questionne le candidat sur la base de ses productions présentées dans son dossier support.

Les productions sont réalisées en formation ou en entreprise, elles sont contrôlées par un professionnel ou le formateur (prise en compte de la sécurité, moyens mobilisés, respect des consignes, précision, qualité de la production, relationnel, etc.).

Les productions sont présentées dans un dossier support et sont issues de travaux de rénovation, finition et protection, dépose ou pose d'un ouvrage de ferronnerie auxquels le candidat a participé activement, seul ou en équipe. Le ou les chantiers sélectionnés sont d'une complexité nécessaire et suffisante pour permettre au candidat de mobiliser, dans la mesure du possible, toutes les composantes des compétences à évaluer. Lors de la session d'examen le jury doit être en mesure d'évaluer sur la base des productions présentées la globalité des critères d'évaluation et in fine la maîtrise des compétences par le candidat.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	06	14/02/2024	16/01/2024	20/34



Sur le site de formation ou sur un ou plusieurs chantiers en entreprise, suivant des consignes communiquées et sur la base de documents fournis (plans, procédures, PPSPS, schémas, etc.), le candidat réalise pour les 3 compétences, la globalité des opérations décrites dans le référentiel emploi activités et compétences (REAC) du titre professionnel de Ferronnier.

La conformité des dossiers support vis-à-vis des règles énoncées ci-après est vérifiée par une personne désignée par le responsable de session qui peut être un formateur chargé de la formation ou de l'accompagnement du candidat.

Le responsable de session **désigne un accompagnateur** qui peut être un formateur chargé de la formation ou de l'accompagnement du candidat. Cette personne veille que les dossiers traités soient d'un niveau de complexité suffisant et aide le candidat dans la rédaction et la présentation des documents composant le dossier support.

### **Règles de rédaction du dossier support :**

Le dossier remis au responsable de session, sur support papier et support numérique, au format A4 ou A3 est constitué :

- d'une page de garde mentionnant le nom, le prénom et la date ;
- d'un sommaire ;
- deux à trois pages recto descriptives par compétences, hors annexes (plans, procédures, PPSPS, schémas, etc.).

### **Planning de livraison du dossier support :**

Le candidat remet son dossier support au moins **cinq jours ouvrés** avant la session d'examen au responsable de session.

### **Règles communes à chaque compétence évaluée :**

Pour illustrer la mise en œuvre de chaque compétence, le candidat, peut utiliser des photos classées chronologiquement, permettant de tracer les étapes ou opérations de la mission.

Le dossier support décrit pour chacune des compétences objet de l'évaluation

- L'objet de la mission qui a permis de mobiliser la compétence (la rénovation, la finition et la protection, la dépose ou la pose d'un ouvrage de ferronnerie) ;
- La description des contextes professionnels (lieu, date, durée, environnement, etc.) ;
- Les conditions de mise en œuvre (seul, en équipe, avec son tuteur, etc.) ;
- Les moyens mis à disposition, les consignes écrites ou orales, la méthode employée ; les matériels mobilisés, relations professionnelles, etc.)
- La description des opérations effectuées, y compris les tâches récurrentes sous forme de mode opératoire illustré par exemple.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	06	14/02/2024	16/01/2024	21/34

Pour rappel, les compétences objet de l'évaluation à partir de productions sont mises en œuvre lors d'un ou plusieurs chantiers de réalisation des ouvrages de ferronnerie, à défaut dans un espace de travail reconstitué représentatif d'une situation réelle de chantier(s) concernant :

- La rénovation d'un ouvrage de ferronnerie ;
- La finition et la protection d'un ouvrage de ferronnerie ;
- La dépose ou la pose d'un ouvrage de ferronnerie.

### **Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser des ouvrages de ferronnerie.**

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 40 min

Protocole d'intervention du jury :

Pour l'évaluation de la mise en situation professionnelle, la présence du jury n'est pas requise pendant la mise en situation professionnelle. Le jury réalise la correction des productions avant de mener l'entretien technique.

Entretien technique : Pendant 00 h 20 min, le jury questionne le candidat.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :  
Sans objet

### **Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP**

Un surveillant d'examen est présent pendant toute la mise en situation professionnelle. Il veille à l'absence de fraudes.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	06	14/02/2024	16/01/2024	22/34

# Annexe 1

## Plateau technique d'évaluation

### Ferronnier

#### Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Un atelier comprenant : Une zone dédiée à la fabrication, l'assemblage et au montage des ouvrages métalliques, avec mise à disposition au poste de travail de systèmes d'aspiration. Cet atelier peut accueillir autant de postes de travail pour la mise en situation professionnelle que de candidats inscrits à la session d'examen.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Les locaux sont équipés en alimentation électrique pour le fonctionnement des machines portatives collectives ou individuelles.
Entretien technique	L'entretien technique a lieu dans l'atelier où est organisée la mise en situation professionnelle. La configuration doit garantir la confidentialité des échanges.	Sans objet
Questionnaire professionnel	Une salle pouvant recevoir l'ensemble des candidats et dont la disposition des tables permet un travail individuel et confidentiel.	Sans objet
Questionnement à partir de productions	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	06	14/02/2024	16/01/2024	23/34

### Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Le poste de travail est équipé de 2 tréteaux de montage, ou 1 marbre de montage, 1 établi avec 1 étau et d'alimentations électriques adaptées aux équipements de travail en nombre et à leurs caractéristiques : monophasé, triphasé, 230V et ou 400V.	1	Sans objet
Machines	1	Cisaille guillotine d'une capacité de coupe recommandée 4 mm, largeur de coupe recommandée de 1250 mm	12	Sans objet
	1	Aspiration des fumées de soudage par poste de travail	1	Sans objet
	1	Presse plieuse d'une capacité recommandée de 25t. long. de pliage de 1250 mm recommandé avec outillages pour pliage tôle 1 – 2 – 3 – 4 mm	12	Sans objet
	1	Poinçonneuse hydraulique recommandée, d'une puissance de 45 tonnes recommandée	12	Sans objet
	1	Scie à ruban avec table d'amener et de sortie avec butée	12	Sans objet
	1	Scie à ruban ou une fraise scie avec table d'amener et de sortie	12	Sans objet
	1	Touret à meuler avec 2 meules	12	Sans objet
	1	Touret à bande abrasif de 75 mm de largeur recommandée	12	Sans objet
	2	Perceuse à colonne sur pied capacité de perçage recommandée 22 mm	12	Sans objet
	1	Perceuse à colonne d'établi capacité de perçage recommandée de 22 mm	12	Sans objet
	1	Générateur de soudage électrode enrobée équipé et avec consommables	1	Sans objet
	1	Générateur de soudage MAG avec fil de 0,8 mm recommandé, puissance recommandée 250A équipé et avec consommables	1	Sans objet
1	Générateur de soudage TIG, puissance recommandée 160A équipé et avec consommables	1	Sans objet	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	06	14/02/2024	16/01/2024	24/34

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Affuteuse pour tungstène	12	Sans objet
	1	Poste oxyacétylénique avec chalumeau chauffeur et chalumeau oxycoupeur	6	Sans objet
	1	Découpeur plasma manuel avec compresseur adapté capacité recommandée 200 L et une puissance recommandée de 10 bars	12	Sans objet
	1	Cintreuse à profilés motorisée 3 galets	12	Sans objet
	1	Cintreuse coudeuse manuelle capacité de coudage à froid 100x8 recommandée	6	Sans objet
	3	Etau à chaud, mors de 220 mm recommandés	12	Sans objet
	1	Marteau auto-compresseur masse tombante recommandée de 40 kg	12	Sans objet
	1	Voluteuse manuelle d'enroulement, capacité recommandée à froid carré et rond de 12 et plat 30x10 sur plat	12	Sans objet
	4	Forge à gaz ou à charbon à foyer ouvert	12	Sans objet
	3	Forge à gaz à foyer fermé	12	Sans objet
	1	Touret à bande abrasive de 150 mm de largeur recommandée	12	
Outils / Outillages	1	Visseuse sur accus	4	Sans objet
	1	Perceuse portative électrique ou pneumatique	4	Sans objet
	1	Ponceuse orbitale (avec consommable)	4	Sans objet
	1	Set de traçage : équerre à chapeau, équerre plate, équerre universelle, fausse équerre, trusquin, pointe à tracer, pointeau, compas, mètre à ruban et réglets recommandés de 500 mm et 1000 mm	1	Sans objet
	1	Meuleuse portative électrique ou pneumatique Ø recommandé 125 avec plateau pour disque fibre(avec consommable pour découpe, meulage, ponçage)	1	Sans objet
	2	Serre-joint recommandé 500 mm	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	06	14/02/2024	16/01/2024	25/34

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	2	Serre-joint recommandé 1000 mm	1	Sans objet
	2	Pince étau	1	Sans objet
	1	Marteau à garnir	1	Sans objet
	1	Marteau à piquer	1	Sans objet
	1	Marteau rivoir recommandé 26	1	Sans objet
	1	Boîte de forets hélicoïdaux de 3 à 13 mm	4	Sans objet
	1	Set de forets à queue conique de 13 à 20 mm avec réducteurs	4	Sans objet
	1	Tas creux	4	Sans objet
	1	Maillet bois	1	Sans objet
	1	Marbre de contrôle dimensions recommandées 800x1000	12	Sans objet
	1	Pince	1	Sans objet
	1	Tournevis plat 6 recommandé	1	Sans objet
	1	Tournevis pozidriv PZ2	1	Sans objet
	1	Pince MIG/MAG	1	Sans objet
	1	Pied à coulisse	1	Sans objet
	1	Jeu de clés mâles 6 pans	1	Sans objet
	1	Burin	1	Sans objet
	1	Scie à métaux avec consommable	1	Sans objet
	1	Set de limes mi-douces : plate, ronde, demi-ronde, carré, triangulaire	1	Sans objet
	1	Set de limes bâtardes : plate, ronde, demi-ronde, carré, triangulaire	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	06	14/02/2024	16/01/2024	26/34

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Brosse métallique	1	Sans objet
	1	Tourne à gauche	1	Sans objet
	1	Set de tarauds : 4 – 5 – 6 - 8 mm	1	Sans objet
	1	Niveau à bulle	1	Sans objet
	1	Prolongateur électrique de 3 m.	1	Sans objet
	1	Compas à verge	6	Sans objet
	1	Marteau rivoir recommandé 40	1	Sans objet
	1	Marteau rivoir recommandé 50	1	Sans objet
	1	Griffes 6-8 et 10-12 recommandé	1	Sans objet
	1	Bédane	1	Sans objet
	1	Enclume de 120 Kg recommandé avec bigorne ronde et carrée.	1	Sans objet
	1	Bouterolle, contre-bouterolle pour rivet de 6 – 8 - 10 mm	1	Sans objet
	1	Meuleuse droite portative électrique ou pneumatique avec consommables	4	Sans objet
Équipements	1	Rideaux de soudage ou cabine.	1	Sans objet
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Bouchons anti bruit ou casque, lunettes à meuler, set de gants de soudage (MAG, SAE, TIG), gants de manutention, cagoule ou casque de soudure, tablier ou veste de soudeur(se), chaussures de sécurité	1	Sans objet
Documentations	1	Notice technique d'utilisation des machines.	12	Sans objet
	1	Notice technique d'utilisation de l'outillage individuel.	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	06	14/02/2024	16/01/2024	27/34





## ANNEXE 2

### CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Ferronnier est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

<b>Ferronnier Arrêté du 07/03/2014</b>		<b>Ferronnier Arrêté du 06/02/2024</b>	
CCP	Réaliser des ouvrages de métallerie-ferronnerie	CCP	Réaliser des ouvrages métalliques plans.
CCP	Façonner des ouvrages de style en ferronnerie.	CCP	Réaliser des ouvrages de ferronnerie.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	06	14/02/2024	16/01/2024	29/34



## Annexe 3

### Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

#### Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

#### Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

#### Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

#### Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

#### Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

#### Entretien final

Il permet au jury de s'assurer que le candidat possède :

- la compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;
- la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

\*\*\*\*\*

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	06	14/02/2024	16/01/2024	31/34



**Reproduction interdite**

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

